www.ville-lalinde.fr

N°6 - JANVIER 2017

LALINDE le mag.

Magazine d'informations des Lindois

Noël à la médiathèque

Les Linden lors des Journées de l'Europe à Lalín en Espagne

Des tribunes rénovées au stade de la Maroutine

Un Comité des Fêtes très actif en cette période de Noël

Edito

Cette nouvelle édition de Lalinde Mag, est l'occasion comme chaque année de dresser un bilan de l'année écoulée en matière de réalisations, d'actions et d'événements.

Plusieurs projets contribuant au bien-vivre des administrés et à la sauvegarde de notre patrimoine ont abouti ou sont en cours d'exécution.

Vous pourrez constater que, malgré des perspectives assez difficiles d'un point de vue financier, la municipalité a tenu ses engagements en matière d'investissements et de rénovation sur certains secteurs de la ville.

Nous avons aussi maintenu l'aide aux associations de la commune, subventions qui s'élèvent cette année à près de 70.000 €. Ce montant, en légère diminution par rapport aux années passées, reste malgré le contexte budgétaire, une aide importante, car nous sommes conscients de l'importance de la vie associative, garante du lien social dans notre commune.

Pour l'année 2017, nous allons continuer à suivre le programme d'investissement que nous nous sommes fixé, malgré l'impact que peut avoir la baisse de l'aide de l'Etat. Une analyse descriptive et approfondie de ce programme figure dans les pages de ce bulletin.

Un projet exceptionnel pour le Périgord, Lascaux IV, va voir le jour en 2017. Il fera du Périgord l'un des hauts lieux de la préhistoire. La ville de Lalinde, située

...

Sommaire

Pages 2/3
Les brèves

Pages 4/5
Les travaux

Pages 6/9
Enfance jeunesse culture

Pages 10/11
750 ans de la bastide

Edito

sur l'axe : aéroport de Bergerac / Sarlat, va indéniablement profiter de cette manne touristique. 400.000 visiteurs supplémentaires devraient emprunter les routes du Périgord. Il est donc primordial de donner à notre commune un visage attrayant. Au cours de l'année 2017, un nouveau parking permettra le stationnement d'une trentaine de véhicules sur l'emplacement de l'ancien bâtiment Lecardeux. Le parvis de la mairie sera modifié afin de respecter les normes d'accessibilité obligatoires et une étude sera lancée pour réaménager le square Lignac, et le square de l'Europe. Enfin, un circuit de véloroute, projet porté par la communauté de communes (CCBDP), contribuera lui aussi à donner à notre ville sa vocation de ville étape pour les vététistes, marcheurs et autres randonneurs. Ces réalisations seront incontestablement des facteurs d'attractivité économique.

Voici en quelques mots les grands projets de l'année à venir, qui seront bien entendu accompagnés par des réalisations plus modestes.

Pour finir, je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent dans cette valorisation de la commune et dans son animation. Qu'ils soient bénévoles d'associations, employés communaux, ou élus, chacun apporte sa contribution. Je sais pouvoir compter sur eux, comme ils peuvent compter sur mon engagement pour continuer les efforts afin que le cadre de vie qui fait le charme des territoires ruraux soit l'atout majeur de la ville de Lalinde.

Que cette nouvelle année voit se réaliser pour chacun d'entre vous ses vœux les plus chers.

Bonne année 2017 à tous.

Christian Bourrier
Maire de Lalinde

Directeur de publication
Christian Bourrier

Rédaction
Commission communication

Crédit Photos
Christophe Bricard, Michel Couderc, Emmanuel Pelé

Impression
Création Lambert **05 53 61 02 60**

Dépôt légal janvier 2017

BRÈVES

Changement d'adresse

Depuis le mois de septembre, le Tabac Presse s'est installé place du 14 Juillet, vente de journaux, presse, magazines, tabac, avec un arrêt parking facilité.

Pascal Roux, le propriétaire de la Maison de la Presse vous y réservera le meilleur accueil.

La Boulangerie de l'Avenue Paul Langevin a changé de propriétaire.

Bienvenue à Angela et David Nember. Si leurs produits sont déjà très appréciés, les heures d'ouverture de 5h30 à 19h30 non stop apportent un grand confort à la clientèle (fermé le dimanche).

Tél. 05 53 24 18 18

Merci Evelyne

Merci à Evelyne Réssiguié pour son dévouement, pour les heures passées à réaliser le fleurissement de Lalinde.

Merci à son association et à tous ses membres pour le don de matériel fait aux TAP et à l'ALSH.

Changement de propriétaire

L'Oasis Restaurant-Pizzeria
Avenue Paul Langevin à Lalinde
05 53 57 28 22

Les nouveaux gérants M^me^ Raynaud et M. Burochain ont rénové cette maison bien connue des Lindois, en lui donnant un esprit et des couleurs tendance.

Une carte qui sent bon l'Italie, avec ses pizzas, ses antipasti et ses pastas , mais toujours la formule « entrée-plat-dessert et son verre de vin » 13,50 € à midi.

Tabac-Pêche Place de la Halle

C'est un jeune propriétaire, Alexandre Lobi, fils et petit fils d'une respectable famille lindoise qui a repris en main l'avenir de ce commerce : tabac et articles de fumeurs, cadeaux, carterie et relais colis...

Ouvert même le dimanche, n'hésitez pas à lui rendre visite.

LIRE EN BASTIDES

L'organisation d'un véritable festival littéraire à Lalinde est en cours de préparation pour août 2017.

Tous les bénévoles souhaitant s'y associer sont les bienvenus.

Veuillez vous adresser à la Librairie « Grain de lire » auprès de Sabine ou de la Médiathèque dirigée par Ludivine.

Le Tour de France à Lalinde

Après une journée de repos à Périgueux, l'étape du 11 Juillet se déroulera intégralement dans le département.

« LASCAUX, LES EYZIES, SARLAT ». C'est somptueux ! se réjouit Christian Prudhomme le directeur de la Grande Boucle.

Puis le Tour suivra la vallée de la Dordogne - Beynac, St Cyprien, Le Buisson, Lalinde pour une arrivée à Bergerac sur la plaine des jeux de Piquecailloux.

Un village, place de la Bazinie, organisé par les Lions Club des Bastides, vous accueillera pour mieux vivre le passage des 180 véhicules et 12 km de cortège qui composent la caravane du Tour précédant les coureurs.

Savez-vous ce qui se cache derrière le logo ?

Un rond jaune : le soleil de Juillet, le O : une roue de vélo et le R : un cycliste en plein effort.

Point Info Tourisme à la mairie

Le tourisme est une compétence de la Communauté des communes dans l'objectif de mieux accompagner le développement touristique de son territoire et de mener une véritable démarche participative. La CCBDP crée un EPCI (Etablissement Public Industriel et Commercial) chargé de gérer le service tourisme dès janvier 2017.

Dans le cadre de cette réorganisation, les agents seront réunis pendant les 3 ou 4 mois d'hiver au siège de cette nouvelle structure basée en Beaumontois afin de mieux préparer la saison prochaine (édition des guides, cartes, mise à jour du fichier, formations).

Pendant cette période, la Mairie de Lalinde a organisé un point Info Tourisme destiné à recevoir dans les meilleurs conditions les touristes peu nombreux hors saison mais bienvenus dans notre cité.

Travaux subventionnables et aides pour rénover votre maison

- Comment souscrire aux subventions et aides financières ?

- Quelles sont les aides pour faire des travaux d'accessibilité, d'économie d'énergie, d'isolation, etc. ?

Parmi les plus connues, il y a celles de la CAF, de la MSA, les subventions de l'ANAH, la Fondation du patrimoine…

Tous ces acteurs se sont organisés pour proposer diverses solutions financières, le seul point négatif est le manque de visibilité de toutes ces aides auprès des propriétaires et des particuliers.

La Mairie de Lalinde peut vous accompagner dans ces recherches en rencontrant l'un de nos élus, Christine Vergez ou Michel Couderc sur rendez-vous au 05 53 73 44 60.

La fibre optique en 2017

Un plan de travaux a été finalisé par le Conseil Départemental concrétisant le projet de déploiement du très haut débit dans le département.

L'arrivée de la fibre optique jusqu'aux nœuds de raccordement en 2017 à Lalinde augmentera sensiblement le débit actuel pour les acteurs locaux, services publics, entreprises et habitants du bassin lindois, dans l'attente du très haut débit.

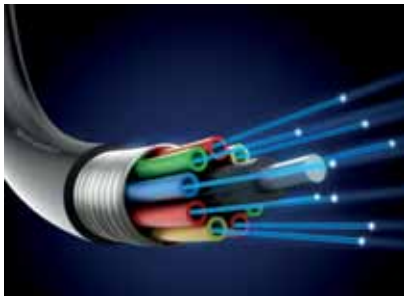

TRAVAUX

De nombreux travaux ont été réalisés en 2016 dont la place du 8 Mai, la rue Montaigne, seconde portion de la rue G. Péri, le canelet, et la rue Dr Jammes, la destruction de l'ancien bâtiment Lecardeux, route du Maine, Plante Bas, le Cause, rue des Vîmes, les Uberthes, vc 202, la Grande Serre, Sainte Colombe, lotissement Beau Rivage et de nombreuses reprises sur tout le réseau routier de la commune.

Prévisions travaux 2017

- Parking Lecardeux
- Mise en conformité accès du parvis mairie (refonte complète pour favoriser accès handicapés)
- Réfections de plusieurs routes en cours d'étude budgétaire par la CCBDP.
- Le passage du Tour de France dans notre cité, par les boulevards de Stalingrad et de la Résistance nous oblige à la réfection de la chaussée dans le premier semestre. Travaux en cours de validation par le Département, ainsi que l'avenue du Général Leclerc menant à la gare.
- Le rond point du pôle santé sera réalisé au cours du premier semestre 2017.

La loi handicap du 11 février 2015 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être les mêmes que pour les personnes valides, ou à défaut d'une qualité d'usage équivalente.

Cette loi a été ratifiée par le Parlement Européen le 21 juillet 2015, donnant obligation d'accessibilité des ERP. Pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, la Mairie de Lalinde engage les travaux nécessaires au respect de cette loi (dimension des marches, main courante, ascenseur...).

Mise en place du plan d'adressage

Comme promis, la municipalité met en place progressivement son nouveau plan d'adressage communal car quelques foyers ne bénéficiaient pas d'une adresse complète : pas de nom de voie ou de numéro de rue. Or, sans ces informations, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services de secours, de livraison ou les services de soins à domicile. La localisation de chaque habitation est un enjeu important pour la sécurité des personnes, la distribution du courrier et bien d'autres applications.

Suzy Seignette, entourée de Nadia Hamchart et Jean-Pierre Corcket, a initié et réalisé ce long et minutieux travail de recensement des routes et chemins qui parcourent la commune, en commençant par le secteur de Sauvebœuf. Ces trois conseillers municipaux se sont donc appuyés sur la toponymie existante afin de réaliser une proposition cohérente. La numérotation métrique a été privilégiée afin de savoir quelle distance parcourir à partir du début de la route jusqu'à la propriété ainsi que de permettre de numéroter de nouvelles maisons .

351 maisons de Sauvebœuf se sont vues attribuer et livrer une plaque numérotée. De plus, des panneaux aux noms des rues ont été installés par les services municipaux. Les élus municipaux se sont rendus au domicile des personnes concernées afin de leur remettre des documents explicatifs, et ainsi faciliter leurs démarches administratives à opérer pour déclarer leur nouvelle adresse. Notamment à l'aide du site internet service-public.fr ces changements d'adresse peuvent être réalisés gratuitement et facilement (impôts, La Poste, EDF, CAF, caisses de retraites..... et même les cartes grises de voiture). Les lindois moins coutumiers des nouvelles technologies sont reçus en mairie afin de procéder à ces changements avec l'aide des élus et personnels municipaux.

Les autres secteurs de Lalinde seront réalisés selon la même démarche dans les années à venir car la qualité de l'adressage est devenue un enjeu de développement économique des territoires et d'égalité entre les citoyens.

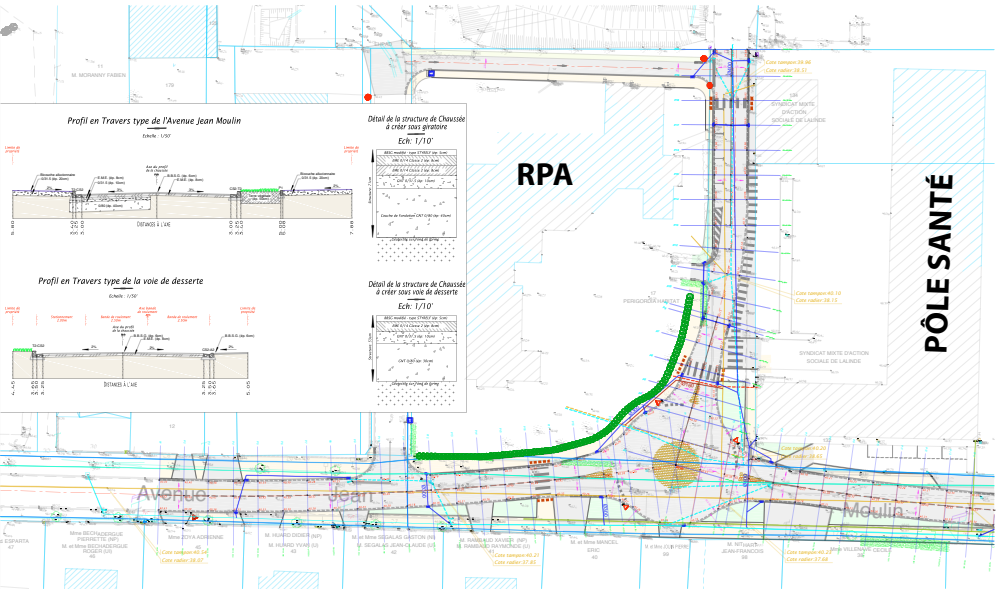

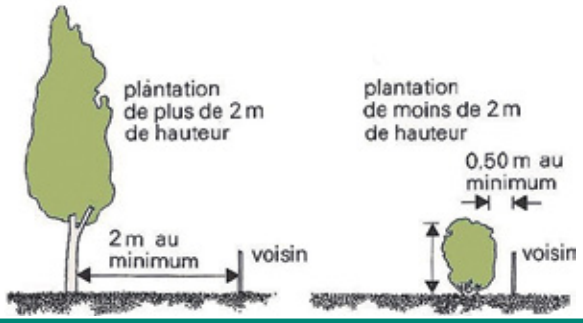

Rappel des obligations en matière de plantations

Nouvelles plantations

Les propriétaires doivent assurer l'élagage de leurs plantations de façon à ce que les branches et racines ne dépassent pas de leur propriété. Les obligations des propriétaires riverains des voies publiques dépendent de la nature des voies.

• Le long des chemins ruraux

Les plantations d'arbres et de haies peuvent être faites sans conditions de distance, ni de hauteur. Cependant, par arrêté, le maire peut prévoir, pour certains chemins ruraux de sa commune, que les plantations soient établies à une distance minimum de deux mètres de la limite de la voie afin de garantir la sécurité et la commodité du passage.

• Le long des voies communales

Les plantations doivent se trouver à plus de deux mètres de la limite du domaine public. Pour connaître cette limite (qui n'est pas la limite du goudron), il faut remplir un formulaire disponible en mairie ; un arrêté d'alignement vous sera adressé en retour.

L'entretien régulier et nécessaire des végétaux

En fonction des variétés, des essences plantées et de l'environnement plus ou moins contraint, les végétaux nécessiteront notamment des opérations d'entretien plus ou moins lourdes (taille, élagage, ramassage des feuilles et fruits,etc...).

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire, au moins une fois par an, de tailler vos végétaux en limite des voies publiques (parties aériennes et souterraines) ; Il est interdit de laisser croître une haie au-delà de la limite du domaine public. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison du non respect des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

CIAS des Bastides Dordogne-Périgord

Le CIAS des Bastides Dordogne-Périgord connaît des difficultés financières inquiétantes. C'est pour vous apporter des éclaircissements et pour vous rassurer sur la pérennité des services qui sont offerts que l'on s'adresse aujourd'hui à vous.

Tout d'abord, il faut préciser que beaucoup de CIAS connaissent les mêmes difficultés.

Afin d'enrayer l'importance des déficits de notre CIAS ces trois dernières années et d'assurer le maintien des services de l'action sociale, les élus ont souhaité avoir recours à un cabinet extérieur qui a établi des préconisations pour redresser notre structure. Ce plan d'actions est en marche et les premiers effets positifs vont s'inscrire dès 2017.

Une des premières actions consiste en la réduction des effectifs d'encadrement par un rapprochement entre le CIAS et la Communauté de Communes. D'ores et déjà, la direction est assurée par la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes.

D'autres actions organisationnelles sont entreprises pour offrir, sur notre territoire, des services d'Aide à la Personne de qualité à un coût raisonnable, tant pour les usagers que pour la structure publique.

Le Conseil d'Administration du CIAS et de la Communauté de Communes se sont engagés afin que les services proposés par le CIAS soient toujours au niveau de ce que l'on est en droit d'attendre en matière de service auprès des personnes âgées ou dépendantes.

C'est, dotés de cet état d'esprit, que les élus se sont prononcés pour soutenir la restructuration financière du CIAS.

BORNE RECHARGE VOITURE ELECTRIQUE

Installation d'une borne de recharge électrique dite « accélérée » a côté du trésor public. Installée gratuitement par le SDE 24, elle est équipée de deux prises pour une recharge complète effectuée en moins de deux heures selon le véhicule. Cette borne est en fonctionnement depuis le 1er janvier 2017 et les tarifs sont affichés en mairie. 148 bornes seront installées en Dordogne d'ici fin 2017 pour les 277 voitures électriques recensées dans le département mais aussi pour les visiteurs de passage.

Système d'alerte

Dans un souci d'information à la population, l'État a doté certains bassins de population d'un nouveau réseau d'alerte remplaçant l'ancien réseau national (RNA) datant de la seconde guerre mondiale initialement prévu pour prévenir des menaces aériennes (bombardements).

Ce système d'alerte et d'information des populations (SAIP) est une sirène installée sur le toit de la mairie de Lalinde.

En cas de danger imminent ou en cas de danger en cours susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique des populations (émanation gaz, radiation, inondations, incendies etc…) un signal unique et national d'alerte est diffusé il consiste en 3 signaux modulés (montant et descendant) de 1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes

Pour s'assurer du bon fonctionnement des sirènes, des essais se déroulent le premier mercredi de chaque mois à midi depuis le début d'août 2016

Le point sur les écoles communales

A l'encontre des prévisions, les effectifs des trois écoles de la commune restent stables cette année (250 enfants) malgré une chute démographique à l'échelle du département de la Dordogne depuis 2010. En effet, la politique éducative municipale mise au service des enfants et de leurs familles produit aujourd'hui une forte attractivité de nos écoles par des investissements numériques dans les classes, la mise à disposition d'éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire et des services périscolaires reconnus, gratuits et de qualité (Temps d'Activités Périscolaires, amplitude horaire de la garderie, restaurants scolaires estimés). Cette dynamique permet de placer les enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement personnel.

Les prévisions d'effectifs données par l'inspection académique pour la rentrée de septembre 2017 laissent présager que tous les postes d'enseignants devraient être pérennisés pour l'année prochaine. Afin d'anticiper la diminution de la population scolaire, la municipalité poursuit sa réflexion sur l'avenir du tissu scolaire, notamment avec les maires des communes voisines à la demande de l'inspecteur de l'éducation nationale. En concertation avec les représentants de parents d'élèves, l'objectif est d'élaborer et partager un diagnostic de notre territoire scolaire afin de ne pas subir les décisions de carte scolaire, opérations qui sont de la compétence de l'inspection académique.

Le blog des TAP

Les activités périscolaires se poursuivent sous l'impulsion du comité de pilotage composé de parents, enseignants, élus et animateurs municipaux. A raison de 3 h par semaine, les 250 enfants des écoles de Lalinde profitent d'ateliers éducatifs, sportifs, culturels variés et adaptés à chaque cycle. Depuis la rentrée scolaire, un groupe d'apprentis-journalistes s'est lancé dans la création d'un blog sur le site internet de la mairie où vous pourrez retrouver des articles, des interviews, des photos, des vidéos. Les enfants vous font découvrir les coulisses des TAP. Rendez-vous sur **www.ville-lalinde.fr** et cliquez sur « Blog des TAP ».

L'Accueil de Loisirs se met au vert

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Lalinde accueille les enfants âgés de 3 à 13 ans durant les vacances scolaires (hormis Noël) ainsi que chaque mercredi après-midi. L'ALSH municipal « l'Ile aux enfants », reçoit suivant les périodes jusqu'à 80 enfants de la commune, mais aussi des villages voisins. L'encadrement et l'animation sont assurés par une équipe d'animateurs qualifiés et diplômés et des éducateurs sportifs à l'écoute des enfants.

Une réflexion menée depuis plusieurs mois par les commissions municipales a amené les élus à redonner aux petits lindois la priorité quant à l'utilisation de la base de plein air (BPA) du Moulin de la Guillou. C'est dans ce cadre que l'ALSH l'Ile aux Enfants va intégrer prochainement les locaux de la BPA. Blotti entre le canal de Lalinde et la Dordogne, au sein d'une nature verdoyante et apaisante, le domaine du Moulin de la Guillou accueillera les enfants de l'ALSH à compter du mois d'avril. Ainsi, ils pourront jouir de ce cadre naturel agréable et profiter régulièrement des activités de pleine nature encadrées par les éducateurs sportifs municipaux (escalade, VTT, canoë, course d'orientation, tir à l'arc...) Depuis plusieurs années, ceci n'était plus possible l'été compte-tenu de l'accueil de nombreux groupes extérieurs. De même, la proximité de la piscine municipale permettra à tous les enfants de bénéficier fréquemment de séances de baignade et d'apprentissage de la natation.

Service civique

Depuis début novembre 2016, Marina Bros mène une mission de service civique de six mois pour la municipalité. Elle exerce cette responsabilité aux côtés de Ludivine Estor, dans le cadre de la médiation culturelle et la promotion de la communication au service de la mairie.

Marina participe, auprès de l'équipe de la médiathèque municipale à la préparation et la mise en œuvre de certains projets tels que des temps d'activités pour les scolaires de la maternelle au collège, l'accueil du public ou encore la gestion et la mise en avant du fonds proposé aux adhérents. Elle collabore également au projet du Festival « Lire en Bastides » prévu en août 2017 et porté par la nouvelle association Lire et Relire. En outre, elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre de certaines activités proposées lors des TAP.

L'autre partie de sa mission consiste à prendre en charge une partie de la communication municipale, associative et culturelle, via les différents supports numériques utilisés par la mairie : site Internet, panneau électronique et page facebook.

Marina, en service civique et Ludivine, chargée de la Communication

Festival 2017 « A Nous Les Vacances ! »

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la ville de Lalinde accueillera le mercredi 1er mars le Festival « A nous les vacances » proposé par le conseil départemental de la Dordogne. Les trois services de la Direction de la Culture, de l'Education et des Sports que sont la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), le Service de l'Archéologie et la Direction des Sports et de la Jeunesse développeront une variété d'offre artistique, culturelle et sportive pour les tranches d'âge allant de 0 à 15 ans, avec pour clôturer la journée une projection familiale .

De nombreuses activités et animations seront proposées **GRATUITEMENT** tout au long de la journée dans les infrastructures municipales de l'Avenue Leclerc, de la Médiathèque à l'Ecole Bleue en passant par l'accueil de loisirs l'île aux Enfants et l'espace Jacques Brel.

* **Spectacle-conte** de Cécile Bergame intitulé « Il ne faut pas déranger les anges » pour les 1/3 ans.

Le thème aborde la question de l'endormissement, le passage entre le jour et la nuit, la rêverie et l'enchantement.

* **Atelier de partage d'éveil musical** parents-enfants d'Etienne Roux pour les 1/3 ans autour de la découverte des sons qui entourent l'enfant.

* **Atelier « Ludo livres »** et l'intervention du docteur « Turbule et gigote » qui répare les doudous et customise les sacs de bibliothèque.

* **Café-parental** sera co-animé par une psychologue du département et une collègue de la BDP pour aborder des questions qui concernent l'éducation livresque, l'interaction parent/enfant au cours d'une lecture mais aussi répondre à des interrogations variées : Comment annoncer l'arrivée d'un petit frère ? Comment faire face à des colères répétées ? Faut-il punir ou s'opposer ?

* **Module d'art pariétal** animé par le Service de l'archéologie pour les 7/12 ans. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux techniques de peintures pariétales, d'expérimenter des modes d'expression graphique originaux et d'aller à la rencontre de l'homme paléolithique.

* **Atelier de découverte** des techniques de chasse durant la préhistoire et notamment l'utilisation du tir au propulseur en présentant l'évolution de l'homme à travers l'outillage

* **Atelier d'initiation** au tir à l'arc et à la sarbacane animé par les éducateurs sportifs du CD24 pour les 10/15 ans.

* **« Boum hip-hop »** pour les petits et les grands, pour se retrouver en famille, avec des battles (parents VS enfants).

* **Atelier/spectacle « le papier découpé »**, assuré par Ciné-Passion en Périgord, permettra au jeune public d'explorer les multiples possibilités qu'offre cette technique. Un film sera réalisé avec les enfants, puis projeté. Cette découverte sera suivie d'une projection « La chouette, entre veille et sommeil ».

* **Atelier pocket-film** pour les 11/15 ans propose d'expérimenter à partir de téléphone portable, la réalisation de prise de vue, de découvrir le langage cinématographique et de se l'approprier. Ces courts–métrages seront réalisés à partir de thèmes imposés (horreur, western…) et seront projetés pour clôturer la journée, avant la projection du soir.

Inscriptions individuelles obligatoires sur **www.anouslesvacances.com**

Les lindens à Lalín en Espagne

Fin octobre, une délégation de lindois s'est rendue à Lalín en Espagne pour participer aux journées européennes du comité de jumelage européen « Linden salue Lindens ». Christian Bourrier, maire de Lalinde, Christine Vergez, première adjointe au maire et présidente du comité de jumelage étaient accompagnés de 7 membres du jumelage lindois, dont Alain Michaud, à l'origine du jumelage entre Lalinde et Lalín en Espagne. Pendant cette rencontre, les invités ont été admirablement accueillis dans des familles galiciennes pour les repas et l'hébergement. Venus d'Allemagne, Autriche, Belgique, Hollande et bien sûr de France une cinquantaine de membres des différents Lindens se sont ainsi retrouvés pendant cinq jours en Espagne grâce au comité local (CIRLA), coordonné par Julio Varela. Accueillis par Rafael Cuiña, le maire de Lalín, les représentants des communes jumelées ont participé à d'intenses séances de travail notamment afin d'échanger sur les thèmes de la solidarité, des initiatives citoyennes et du tourisme.

Au cours du séjour, le groupe s'est déplacé à l'île de San Simón, qui fut un camp de concentration pendant la guerre civile espagnole et les premières années de la dictature. Là, les délégations de Lalinde et de St Georgen am Walde (Autriche) ont présenté des expériences locales sur l'accueil des migrants et l'intégration de personnes réfugiées. Puis, le maire de Lalín a procédé à l'inauguration d'un panneau en l'honneur de ce jumelage exceptionnel de 5 villes-sœurs, comme il en existe un à Lalinde, au square de l'Europe. Cette plaque marque ainsi l'engagement pris par les différentes municipalités pour pérenniser ce jumelage entre les différentes villes européennes.

Lors d'une dernière réunion au Manoir de Liñares, les participants du jumelage « Linden salue Linden » ont fixé les conclusions du travail et ont déterminé les dates des prochaines rencontres.

A savoir les rencontres des jeunes en Autriche (2017), Espagne (2018), France (2019), Allemagne (2020), Belgique (2021) et Hollande (2022). Les prochaines journées européennes se dérouleront à Lalinde en avril 2018, c'est donc naturellement la mairie de Lalinde, assistée par le comité de jumelage des Lindens qui recevra à son tour les délégations européennes des 5 villes jumelées. Le Jumelage des Lindens est un engagement municipal pris il y a plus de 40 ans, les maires des six villes sœurs ont aujourd'hui le devoir de faire perdurer ces échanges internationaux afin de contribuer à la compréhension et au rapprochement des peuples européens.

Médiathèque

Forte de son dynamisme, la médiathèque municipale de Lalinde propose de nombreux événements, pour les petits et les grands avec l'aide de fidèles bénévoles.

La nuit de la lecture, projet à l'initiative du Ministère de la Culture, aura lieu samedi 14 janvier entre 20 h et 22 h. Le temps d'une soirée, chacun pourra trouver une raison de pousser la porte de la médiathèque afin de découvrir les trésors qui s'y cachent. De nombreuses animations seront alors proposées au public : des lectures pour les plus grands, aux contes sous forme de kamishibaï pour les plus petits, en passant par des animations autour du livre et un large choix de documents à emprunter. Les lectures s'articuleront autour de pauses gourmandes et sucrées.

Expositions

Du 16 janvier au 16 février, la médiathèque accueillera également une formidable exposition sur le cinéma documentaire. Elle retrace l'histoire du cinéma documentaire de ses origines à nos jours. Elle explore son évolution technique, sa perception du monde au cours du temps et relate sa diversité géographique. Composée de 11 panneaux, elle propose aussi un très large choix de films et de livres sur le sujet.

Prix des lecteurs

Le public est aussi invité à participer au « Prix des Lecteurs » dans le cadre du concours « Étranges Lectures » proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne. Parmi les 5 livres de littérature étrangère proposés, lisez et votez, avant le 30 avril 2017, pour avoir le plaisir d'entendre lire le titre choisi lors de la prochaine saison autour d'une séance de lecture publique confiée à un comédien professionnel et introduite par un spécialiste de la langue concernée (universitaire, traducteur…).

Concours de lecture

Les plus jeunes seront également appelés à participer à des concours de lecture organisés en rallyes autour d'une sélection de 10 albums pour les 7-10 ans et d'une autre de 5 romans pour les 11-14 ans. Ces 2 concours seront organisés du 1er avril au 1er juillet 2017 et aboutiront à une soirée durant laquelle tous les participants ayant complété et validé leurs rallyes repartiront avec un cadeau.

Les ateliers « bébés lecteurs » familiarisent l'enfant avec les livres et proposent des temps de manipulation d'albums jeunesse. Les vendredi matin 13/01, 17/02, 17/03, 14/04, 12/05 et une séance spéciale sera proposée par les conteuses de l'AJMR à la fin du mois de juin.

www.mediatheque-lalinde.e-monsite.com

Goûter-biblio spécial Noël

AGENDA

12 janvier - Cinéma - Espace J Brel

15 janvier - Bal de la nouvelle année - FCPE Collège Jean Monnet - Espace J Brel

15 janvier - 15 h Spectacle et galette Au Fil du Drayaux - Sauvebœuf

21 janvier - Vœux- Amicale des Sapeurs Pompiers de Lalinde - Espace J Brel

23 janvier - Cinéma - Espace J Brel

27 janvier - Soirée des Trophées - Espace J Brel

9 février - Cinéma - Espace J Brel

18 février - Quine - Football Club Lalinde Sauvebœuf - Espace J Brel

20 février - Cinéma - Espace J Brel

25 février - Concours de tarot - Association le Tarot Lindois - Salle de Sauvebœuf

26 février - Quine - FNACA de lalinde - Espace J Brel

4 ou 5 mars - Quine - école de Rugby - Espace J Brel

5 mars - les 50 km de Lalinde - les Marcheurs de la Vallée

9 mars - Cinéma - Espace J Brel

11 mars - Repas dansant - Crabtree - Espace J Brel

18 mars - Carnaval - APE de lalinde

20 mars - Cinéma - Espace J Brel

25 et 26 mars - Salon du chocolat - Association Kamalalinda - Espace J Brel

9 avril - le Printemps du Drayaux Au Fil du Drayaux – Sauvebœuf

9 avril - Vide-grenier de l'AJMR

DERNIÈRE MINUTE

Une initiative citoyenne

Forte de ses 100 adhérents, l'association Au Fil du Drayaux poursuit ses activités de sauvegarde du petit ruisseau qui traverse Sauvebœuf. Elle remet en état les rives du cours d'eau et rétablit l'écoulement des eaux dans le respect de son fonctionnement naturel. Ce travail est effectué en partenariat avec les propriétaires riverains.

Dernièrement, une équipe de bénévoles est intervenue sur le lavoir de Font Chaude afin de colmater les fissures par lesquelles l'eau remontait et inondait l'édifice. Cette initiative citoyenne est saluée par la municipalité qui remercie vivement cette association soucieuse de la préservation du patrimoine communal.

Facebook : **Au Fil du Drayaux**

La 7e édition du Prix du Livre Pourpre se déroule à la médiathèque municipale depuis le 1er décembre 2016 et jusqu'au 24 mars 2017.

Pour participer, il vous faut voter pour votre roman préféré parmi les 6 premiers romans en compétition. Inscription à la médiathèque ou à la librairie Grain de Lire.

Vous pourrez également échanger les livres à Bergerac, au bar « Chez Albert », à côté de l'office de tourisme, à 17 heures aux dates suivantes : samedis 17/12 - 7/01 - 21/01 - 04/02 - 18/02 - 04/03 - 18/03.

BON PLAN DE SALLE

- Réception
- Mariage
- Fête de famille
- Formation/stage
- Conférence - Séminaire…

Salle + cuisine + hébergement possible

120 places assises - 46 couchages

Le moulin de la Guillou
BASE DE PLEIN AIR CAMPING

Renseignements à la Mairie

Sélection d'un large choix de traiteurs et entreprise de nettoyage, l'ensemble offre un excellent rapport qualité/prix.

750 ANS DE LA BASTIDE

Christian Bourrier

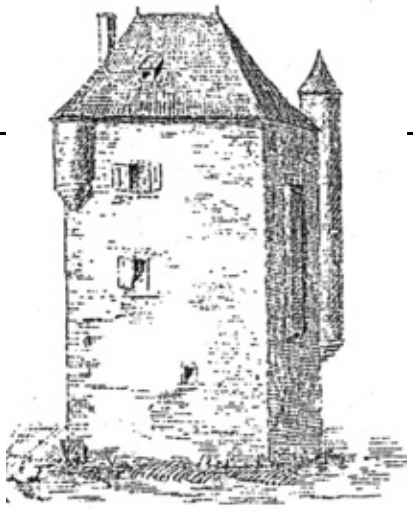

La vieille tour d'après un croquis de l'abbé Goustat

Les premières bastides seront construites par Raymond VI, et Raymond VII, comtes de Toulouse, à partir de 1144. Les deux comtes sont à l'origine d'une quinzaine de bastides. Après la croisade de Simon de Montfort contre les Albigeois et les comtes de Toulouse, un traité de paix signé en 1229, stipule que toute nouvelle ville ne devra plus être protégée par des remparts. Mais ce qui est bon pour le camp français, ne l'est pas forcément pour le camp anglais. D'autant plus que les tensions ne se sont jamais vraiment relâchées entre les deux nations.

A la mort de Raymond VII, Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis, hérite du comté de Toulouse par son mariage avec Jeanne, fille de Raymond VII et de la comtesse de Toulouse. Il sera le grand promoteur des bastides françaises. De 1250 à 1270, il en fait élever une cinquantaine entre la Garonne et la Dordogne, pour lesquelles il fait respecter le traité de Meaux interdisant les remparts.

La question des remparts divise les historiens, certains considérant que les bastides ne se retranchèrent derrière des murailles qu'au XIV[e] siècle, et d'autres qu'elles en furent équipées dès leur création. En fait, à la lecture des registres anciens, les deux hypothèses s'accordent.

Si à l'origine, les bastides n'ont qu'une vocation économique, peu à peu elles se transforment en place militaire.

Ceci, malgré la paix relative qui règne depuis le traité de Paris (1259). Il faudra encore plusieurs années, jusqu'au traité d'Amiens, en 1279, pour qu'un semblant d'accalmie s'installe.

En ce qui concerne La Linde[1], la réponse des fortifications originelles, se trouve semble-t-il, dans la formule employée par l'auteur de la charte, et dans la position géographique où se situe la ville en 1267.

La Linde est qualifiée de « castri de La Lynde », alors que les autres chartes

donnent aux nouvelles villes la qualité de bastides simplement. C'est le cas pour Beaumont-du-Périgord, «Bastide de Bellomonte» (1276), de Molières « bastidae sancti Johannis de Moleriis » (1285), ou encore Saint Barthelemy de Goyrans « bastide Sancti Bartholomé » (1318).

Le terme castri, signifie place forte, château fort, forteresse. Il n'est utilisé que dans la charte de La Linde. Ce qui suggère que dès sa création la bastide de La Linde est considérée comme une place forte et non comme une ville ouverte.

D'autre part, en 1267, non seulement La Linde est la seule bastide anglaise située sur la rive droite de la Dordogne, mais elle est également la plus au nord des bastides du roi d'Angleterre. Un peu plus tard, en 1270, Libourne complète l'occupation territoriale sur la rive droite de la rivière. Viennent ensuite, la bastide de Vergt, fondée en 1285 sur l'initiative d'Archambault III, comte de Périgord, puis la bastide de Beauregard créée par Edouard I[er] d'Angleterre, en 1286.

Ainsi, de 1267 à 1285, La Linde reste la seule bastide du Périgord au nord du territoire anglais. Bastide frontière jusqu'en 1285, aussi, il n'y a rien d'étonnant qu'elle soit classée comme « castri », dès sa création.

Dans le sud du Périgord, d'autres bastides anglaises ont été pourvues, dès leur origine, de fortifications. Notamment à Monpazier (1284), où le roi d'Angleterre intervient auprès des consuls afin que les murs soient terminés rapidement.

Pour le camp français, Domme (1281), est fortifié dès sa construction. En 1270, les bourgeois de la ville de

1267-2017

750 ans de la Bastide

Tout a commencé le 26 Juin 1267 lorsque Jean de Grailly, Sénéchal de Guyenne et du Périgord, a remis, pour le Roi d'Angleterre, la charte aux Consuls de la nouvelle Bastide.

Lalinde commémorera donc cette année les 750 ans de sa fondation. A cette occasion exceptionnelle, la commune souhaite mobiliser les associations, qu'elles soient culturelles ou sportives, pour proposer un certain nombre de rendez-vous tout au long de l'année.

C'est précisément par une réunion le vendredi 20 Janvier, à l'occasion des voeux du Maire que sera donné le coup d'envoi de cette année commémorative.

Libourne s'engagent auprès d'Edouard Ier d'Angleterre, à ceindre la ville de murailles, le roi promet de les aider de ses subsides[2]. Et en 1290, Edouard Ier demande au comte de Périgord d'élever un château, afin de protéger la ville de Vergt. A la fin du XIIIe siècle, ces mesures de protection deviennent nécessaires. La tension entre l'Angleterre et la France est optimum. Les hostilités s'ouvrent entre Edouard Ier et Philippe le Bel à propos de la Guyenne, vers 1293. A partir du XIVe siècle, à la veille de la guerre de Cent-Ans, les quelques bastides qui ne sont pas abritées derrière des murailles envisagent de construire des fortifications[3].

Le mur sud (côté Dordogne)

Murs élevés dans la tradition du XIIIe siècle, pierres régulières, taillées à angle droit, ce qui permet une adaptation parfaite et un montage à joints minces.

La Linde est naturellement protégée coté sud par la rivière, difficilement navigable entre Mauzac et Couze. Si la rivière constitue un point de sécurité, on a quand même préféré consolider ce secteur par un rempart. Il est encore visible de nos jours.

Le mur longeait la rivière du moulin de la ville à l'église qu'il englobait. Il remontait ensuite vers le nord jusqu'à la source de la Bazinie, par ce qui est aujourd'hui la rue Pozzi, puis repartait vers l'ouest jusqu'à la porte de Sainte-Colombe. Il continuait ensuite vers l'ouest avant de bifurquer vers le sud, pour rejoindre la rivière et le moulin de la ville ; le tout étant protégé par des fossés et des arrières fossés, dans lesquels coulait la Bazinie[4]. Le ruisseau qui entoure la ville marque parfaitement la limite des remparts.

Trois portes principales permettaient d'entrer dans la ville, la porte d'Amont, dite parfois de Badefols, la porte de Sainte-Colombe, et la porte de Bergerac, la seule encore miraculeusement debout. D'autres portes plus petites donnaient sur la rivière et le port. Une tour seigneuriale du XIIIe siècle, peu antérieure à la ville, englobée dans le rempart sud, renforçait la surveillance de la rivière. D'après l'abbé Goustat, cette tour avait autrefois 3 étages desservis par une tourelle en cul-de-lampe dans laquelle existait un escalier. Elle a été abaissée de six mètres ; les créneaux ont disparu, ainsi que deux des tourelles[5] (voir la gravure ci-dessus). La bastide de La Linde se différencie des autres bastides par la position de son église. En principe les églises sont positionnées près de la place centrale. C'est le cas à Beaumont, Monpazier, Villefranche du Périgord, Domme, celle de Molières est un peu excentrée, mais elle est au milieu de la bastide. La position de celle de La Linde est extériorisée car elle existait avant la ville. Plusieurs documents d'archives nous prouvent qu'il existait avant la bastide, un village, et un lieu nommé Linde dès le IXe siècle et probablement avant. Le curé de l'époque de la construction de la bastide, Adhémar Martin, reçut du roi d'Angleterre un droit de pêche, pour avoir laissé une partie de son territoire afin de construire la nouvelle ville. L'église actuelle, commencée en 1895, a remplacé une église romane dont certains éléments dataient du XIIe siècle. La Linde, ne doit donc pas son nom à Jean de La Lynde, chevalier anglais, l'homonymie a laissé croire qu'il fut à l'origine de cette bastide, mais nous savons qu'en 1267, Jean de La Lynde occupait d'autres fonctions en Angleterre. Jean de Grailly sénéchal de Guyenne et du Périgord pour le roi d'Angleterre, en fonction en 1267, est le seul personnage qui ait pu remettre la charte aux consuls de la nouvelle bastide. La famille de La Lynde existe encore en Angleterre sous le nom de Lynde-Gascogne. Les descendants de Jean de La Lynde m'ont transmis la généalogie de la famille. D'origine française, ils sont anglais depuis le XIe siècle. L'un de leurs ancêtres fut un compagnon de Guillaume le conquérant. Le nom La Linde, est un nom qui remonte à la plus haute antiquité.

1 *Lalinde devrait s'écrire La Linde.*

2 *Droit municipal au Moyen-Age. Ferdinand Béchard. Editions Durand. Paris. 1862.*

3 *En 1314, les consuls de Beaumont supplient le roi d'Angleterre, d'assurer la protection de leur ville par des fortifications. Ils réitèrent en 1320, auprès d'Edouard II d'Angleterre, en évoquant que leur ville se situe à l'extrémité du duché d'Aquitaine, tout près des possessions anglaises. Rôles Gascons. Edouard II. Bibliothèque nationale. Fonds Périgord.*

4 *Forme modifiée de l'occitan vesina, besina: voisine.*

5 *Lalinde et les libertés communales. Abbé Goustat.*

citron pressé | RCS B422973388